

SAINT OPTAT, ÉVÊQUE DE MILÈVE

384

Fêté le 4 juin

Ce Père, né en Afrique, fut un des plus illustres défenseurs de l'Eglise dans le 4^e siècle. Saint Augustin le compte, avec saint Cyprien et saint Hilaire, parmi ceux qui passèrent des ténèbres du paganisme à la lumière de la foi, et qui rapportèrent à l'épouse de Jésus Christ les richesses des Egyptiens, c'est-à-dire la science et l'éloquence humaine. Dans un autre endroit, il dit, en parlant de lui, que c'était un prélat de vénérable mémoire, qui fut par sa vertu l'ornement de l'Eglise catholique. Saint Fulgence lui donne le titre de Saint et le met au même rang que saint Augustin et saint Ambroise. Optat était évêque de Milève, en Numidie, et il fut le premier évêque orthodoxe qui écrivit contre le schisme des Donatistes. Voici ce qui le détermina à prendre la plume.

Parménien, troisième évêque donatiste de Carthage, publia un ouvrage en cinq livres, pour la défense de son parti. Les Donatistes triomphèrent de l'avantage qu'ils prétendaient que cet ouvrage leur donnait sur les catholiques. En effet, leur défenseur était un homme habile, très versé dans l'art des sophistes, et capable de représenter une mauvaise cause sous des couleurs éblouissantes.

Tel fut l'adversaire avec lequel saint Optat entreprit de se mesurer. Il l'attaqua dans un ouvrage divisé en six livres. Le style en est élégant, majestueux, plein de chaleur; les figures en sont nobles et hardies, les pensées fortes et sublimes. On y remarque cette précision et cette énergie qui caractérisent les meilleurs écrivains de l'Afrique. Si l'on ne trouve pas cette politesse et cette pureté de langage qui ont rendu le siècle d'Auguste si célèbre, c'est que depuis longtemps la langue des Romains n'était plus ce qu'elle avait été autrefois. Au reste, on doit surtout apprécier les écrits de ce Père par le fond des choses. Les privilèges et les marques de l'Eglise catholique y sont exposés avec autant de solidité que de clarté ils renferment des maximes importantes qui servent merveilleusement à distinguer la véritable épouse de Jésus Christ ils nous offrent des principes lumineux propres à confondre tous les hérétiques qui pourront paraître jusque la fin du monde. Saint Optat écrivit les six premiers livres de son ouvrage vers l'an 370; il y en ajouta un septième, environ quinze ans après, sous le pontificat de Sirice

Il serait inopportun de faire ici l'histoire du Donatisme, le plus grand schisme qu'ait eu à combattre l'Eglise des premiers siècles. Rappelons seulement au lecteur que dans chaque ville d'Afrique où il y avait un évêque catholique, les Donatistes avaient établi un autre évêque de leur secte, élevant partout autel contre autel. Leur principe fondamental était cette erreur funeste que la validité d'un sacrement dépendait non seulement de l'orthodoxie, mais de la moralité du ministre, eux seuls formaient la véritable Eglise; le Baptême, l'Eucharistie étaient nuls hors de chez eux. Ils rebaptisaient quiconque avait reçu le baptême des mains catholiques, et profanaient les hosties consacrées par des prêtres catholiques.

Parménien, successeur de Donat, évêque schismatique de Carthage, exposait, dans l'ouvrage dont nous avons parlé, certaines idées qui, bien appliquées, condamnaient sa secte au lieu de la défendre par exemple «qu'il n'y a qu'un Jésus Christ, une seule Eglise pour tout l'univers que, hors de cette Eglise, aucune n'a les clefs célestes confiées à saint Pierre que le schisme est une chose très impie, etc.»

Saint Optat se sert de tous les principes de Parménien pour combattre les Donatistes. Il montre que la secte des Donatistes ne peut être la véritable Église, puisque «cette dénomination ne convient qu'à la société qui est catholique. Or, il n'est pas possible d'appeler ainsi les Donatistes, eux qui sont renfermés dans une petite partie de l'Afrique, et même dans un coin d'une simple contrée. Il n'en est pas de même de l'Eglise catholique ou universelle; elle est répandue par toute la terre». Plusieurs textes des Prophètes prouvent que cette universalité est une des marques distinctives de la véritable Eglise; elle doit aussi être une, sainte, et unie avec la chaire de Pierre. «La nôtre possédant la première de ces marques, possède aussi les autres, puisqu'elles sont inséparablement liées ensemble». Après une énumération des Papes qui avaient siégé depuis saint Pierre jusqu'à Sirice, le Saint dit, en parlant du dernier, qui vivait alors : «Nous sommes unis de communion avec lui ainsi que tout l'univers ... C'est à Pierre que Jésus Christ a dit : « Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elles. De quel droit donc réclamez-vous ces clefs, vous qui, par une présomption sacrilège, osez combattre contre la chaire de

Pierre ?... Vous ne pouvez nier que la chaire épiscopale fut premièrement donnée à Pierre, dans la ville de Rome qu'il y siégea le premier comme chef des apôtres que cette chaire était une que l'on n'était censé conserver l'unité qu'autant qu'on était uni avec elle; que chaque apôtre ne prétendait pas avoir la sienne, qu'on était schismatique lorsque contre cette chaire on avait l'audace d'en élever une autre. Remontez à l'origine de la vôtre, et vous verrez combien vous êtes mal fondés à donner votre secte pour la véritable Eglise». Le Saint raconte de quelle manière les Donatistes ont pris naissance, et fait sentir toutes les absurdités dans lesquelles ils sont tombés.

Mais, disent les Donatistes, nous avons un évêque de Rome, qui se nomme Macrobe, et qui est le successeur d'Euclipsus, comme celui-ci l'a été de Boniface de Balles, et Boniface, de Victor de Garbies, que nous avons envoyé d'Afrique à Rome pour y gouverner l'Eglise. A cela le Saint répondait : «Macrobe oserait-il dire qu'il s'est assis sur la chaire de Pierre ? Je doute même qu'il l'ait jamais vue, au moins est-il certain qu'il n'a jamais approché du tombeau des Apôtres, et qu'il n'a point exercé de fonctions dans la principale église de Rome. Il est en cela réfractaire au précepte de l'Apôtre, qui veut que l'on communique à la mémoire des Saints. On voit dans l'église de Rome les reliques de saint Pierre et de saint Paul : dites s'il a pu entrer dans le lieu où elles se gardent, et s'il y a jamais offert le sacrifice ? Votre Macrobe doit donc avouer qu'il est assis sur la chaire d'Euclipsus, de Boniface de Balles et de Victor de Garbies. Ce Victor est un fils sans père, un disciple sans maître, un successeur sans prédécesseur». Le saint docteur insiste particulièrement sur l'universalité de l'Eglise. «De quel droit a, dit-il, prétendez-vous retrancher de l'Eglise une multitude innombrable de chrétiens qui sont dans l'Orient et dans l'Occident ? Vous n'êtes qu'un petit nombre de rebelles qui résistez à toutes les Eglises du monde, etc.»

Il réfute avec force l'erreur des Donatistes par rapport aux Sacrements conférés hors de l'Eglise. Il fait mention des exorcismes dont on se servait dans le baptême, comme on s'en sert encore aujourd'hui pour chasser l'esprit impur. Il parle souvent de l'huile sainte et du chrême. «On a vu, dit-il à ce sujet, certains Donatistes jeter par une fenêtre une fiole remplie d'huile sainte, et cela dans le dessein de la casser mais leur impiété n'a point réussi quoique la fiole soit tombée de fort haut sur des pierres, elle a été soutenue par des anges, qui ont empêché qu'elle ne fût brisée». Il s'exprime ainsi, en adressant la parole à des Donatistes furieux qui renversaient les autels dont les catholiques faisaient usage : «Que vous a fait Jésus Christ pour que vous détruisiez les autels sur lesquels il repose en certain temps ? pourquoi brisez-vous les tables sacrées où il fait sa demeure ? Vous avez imité le crime des Juifs; ils mirent le Sauveur à mort sur la croix, et vous le maltraitez sur les autels».

Venant ensuite aux contradictions où tombaient les Donatistes, il en fait sentir tout le ridicule. «Tout le monde sait, dit-il, qu'on étend des linges sur les autels pour la célébration des saints mystères. L'Eucharistie ne touche point le bois des autels, mais seulement ces linges. Pourquoi donc vous voit-on briser, gratter et brûler le bois de l'autel ? Si l'impureté peut se communiquer à travers le linge, ne peut-elle pas aussi pénétrer le bois, et même la terre ? Si donc vous grattez les autels parce qu'ils sont impurs, je vous conseille de creuser la terre et de vous y faire une fosse profonde, afin que vous puissiez offrir le sacrifice dans un lieu plus pur mais prenez garde de creuser jusqu'aux enfers, où vous trouverez Core, Datan et Abiron, vos maîtres».

De cette raillerie, il passe à d'autres accusations qui étaient encore plus graves. «Vous avez, dit-il, mis le comble à vos sacrilèges en brisant les calices qui portaient le sang de Jésus Christ; vous les avez fondus pour les convertir en une masse que vous avez exposée dans les places publiques et que vous avez vendue indifféremment à tous ceux qui se présentaient pour l'acheter. Ô crime énorme, ô impiété inouïe !» Il s'exprime de la sorte sur l'horrible impiété des Donatistes envers l'Eucharistie : «Vos évêques ont commandé que l'on jetât l'Eucharistie aux chiens mais on vit alors des marques sensibles de la colère céleste. Ces animaux, comme enragés, s'élancèrent sur leurs propres maîtres; ils mordirent et mirent en pièces les profanateurs du corps saint». Il suit de ces passages et de plusieurs autres, que l'on gardait alors l'Eucharistie dans les églises après le sacrifice, comme cela se pratique encore aujourd'hui. On prouve encore, par divers textes de saint Optat, que les autels étaient ordinairement de bois, et que, par respect, on avait coutume de les couvrir d'une toile de lin.

Le saint docteur accusait les Donatistes de beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long de rapporter. Dans la fausse persuasion où ils étaient que tout ce qui avait servi aux catholiques était profané, ils avaient purifié avec de l'eau les pales, les linges et même les murailles de leurs églises. Ils avaient forcé les vierges à quitter leurs voiles et les petites

mitres qu'elles portaient sur la tête comme des marques de leur profession, afin d'en prendre qui étaient d'une autre couleur et d'une autre toile.

Un auteur moderne donne le précis suivant de la doctrine de saint Optat : «Ce Père enseigne que nous naissons tous dans le péché et que le baptême est nécessaire pour en obtenir la rémission. Il parle de l'exorcisme comme d'une cérémonie nécessaire dans ce Sacrement. Il fait mention du chrême comme d'une chose sainte, ainsi que de l'onction qui se faisait au baptême. Il s'exprime en des termes si clairs sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus Christ dans l'Eucharistie, et sur l'adoration qui est due au saint Sacrement, qu'on ne peut rien désirer de plus formel. Il fait remarquer plusieurs cérémonies de la célébration de l'Eucharistie, à laquelle il donne le nom de sacrifice. Le saint docteur dit que l'Eglise a des juges, qu'elle punit les crimes, et qu'elle soumet à la pénitence ceux qui ont confessé leurs péchés ou qui en sont convaincus. Il fait observer que les personnes qui se consacraient entièrement au service de Dieu, faisaient solennellement vœu de virginité et qu'elles portaient sur la tête un petit voile qui était la marque de leur vœu. En parlant du tombeau de saint Pierre et de saint Paul, il témoigne assez le respect que l'on avait de son temps pour les reliques des saints; et en parlant de Lucille, il blâme ceux qui honoraient les reliques des faux martyrs qui ne sont point reconnus dans l'Eglise».

On ignore l'année dans laquelle mourut saint Optat; on sait seulement qu'il vivait encore en 384. Son nom se trouve dans le martyrologe romain sous le 4 juin.

Dans : Les Petits Bollandistes : *Vies des saints*, tome 6